

Aides au permis

- Je suis apprenti.e, je me renseigne auprès de mon CFA (suivant métier 500 à 700€) -> **ATTENTION depuis janvier 2026 Aide en suspension voir suppression !** (nous allons faire un recours auprès de l'Etat !)
- Je suis en alternance et/ou salarié.e du privé je consulte quelle somme je peux débloquent sur www.moncompteformation.gouv.fr + 70€ de frais de dossier spécifique CPF -> **ATTENTION modification à venir courant février 2026 : uniquement réservé aux demandeurs d'emplois ou salariés du privé sous condition de co-financement employeur ou OPCO -> Conditions à venir**
 - Je suis demandeur/se d'emploi je demande à mon conseiller un abondement CPF
 - Comités d'entreprise parent ou salarié



Boite automatique sans code

FORFAIT 13h 899.00€ ttc

En 2 x sans frais

4- échelonné en DEUX versements sans frais, en plus de l'évaluation départ 49.00€ déjà réglée

Si l'option 4 est retenue. les versements s'effectueront aux échéances et selon les montants suivants :

- 899.00€ ttc en 2 x 449.50€ à la signature du contrat sous 5 jours ouvrés maximum + à la 8^{ème} heure de conduite maximum

OU CPF voir Audrey

OU PERMIS 1€ PAR JOUR

5 - permis à 1 euro par jour : Pour tout financement par le dispositif « permis à un euro par jour ». le présent contrat devra être complété par une annexe ou figurent les mentions obligatoires fixées par l'arrêté du 19 novembre 2019 portant approbation de la convention type entre l'Etat et les établissements d'enseignement ou les associations agréés prévue à l'article 2 du décret n°2005-1225 du 29 septembre 2005 modifié instituant une aide au financement de la formation continue et à la sécurité routière

- Evaluation départ 49.00€ déjà réglée
- 800.00€ PERMIS 1€ PAR JOUR, les leçons de conduite ne pourront débuter qu'après le versement de la banque.
- 99.00€ à la signature du contrat sous 5 jours ouvrés maximum.

FORFAIT 20h 1295.00€

En 2 x sans frais

4- échelonné en DEUX versements sans frais, en plus de l'évaluation départ 49.00€ déjà réglée

Si l'option 4 est retenue. les versements s'effectueront aux échéances et selon les montants suivants :

- 1295.00€ ttc en 2 x 647.50€ à la signature du contrat sous 5 jours ouvrés maximum + à la 10^{ème} heure de conduite maximum

OU CPF voir Audrey

OU PERMIS 1€PAR JOUR

5 - permis à 1 euro par jour : Pour tout financement par le dispositif « permis à un euro par jour ». le présent contrat devra être complété par une annexe ou figurent les mentions obligatoires fixées par l'arrêté du 19 novembre 2019 portant approbation de la convention type entre l'Etat et les établissements d'enseignement ou les associations agréés prévue à l'article 2 du décret n°2005-1225 du 29 septembre 2005 modifié instituant une aide au financement de la formation continue et à la sécurité routière :

- 1200.00€ PERMIS 1€ PAR JOUR, les leçons de conduite ne pourront débuter qu'après le versement de la banque.
- 95.00€ à 10h de conduite maximum

FORFAIT 25h 1578.00€

En 3 x sans frais

4- échelonné en TROIS versements sans frais, en plus de l'évaluation départ 49.00€ déjà réglée . Si l'option 4 est retenue. les versements s'effectueront aux échéances et selon les montants suivants :

- 1578.00€ ttc en 3 x 526.00€ à la signature du contrat sous 5 jours ouvrés maximum + puis M+1 puis M+2 -> *PRECISER LES MOIS*

OU CPF voir Audrey

OU PERMIS 1€PAR JOUR

5 - permis à 1 euro par jour : Pour tout financement par le dispositif « permis à un euro par jour ». le présent contrat devra être complété par une annexe ou figurent les mentions obligatoires fixées par l'arrêté du 19 novembre 2019 portant approbation de la convention type entre l'Etat et les établissements d'enseignement ou les associations agréés prévue à l'article 2 du décret n°2005-1225 du 29 septembre 2005 modifié instituant une aide au financement de la formation continue et à la sécurité routière

- 1200.00€ PERMIS 1€ PAR JOUR, les leçons de conduite ne pourront débuter qu'après le versement de la banque.
- 378.00€ à 15h de conduite maximum

FORFAIT 30h 1845.00€

En 2 x sans frais

4- échelonné en TROIS versements sans frais, en plus de l'évaluation départ 49.00€ déjà réglée

Si l'option 4 est retenue. les versements s'effectueront aux échéances et selon les montants suivants :

- 1845.00€ ttc en 3 X 615.00€ à la signature du contrat sous 5 jours ouvrés maximum puis M+1 puis M+2 -> *PRECISER LES MOIS*

OU CPF voir Audrey

OU PERMIS 1€PAR JOUR

5 - permis à 1 euro par jour : Pour tout financement par le dispositif « permis à un euro par jour ». le présent contrat devra être complété par une annexe ou figurent les mentions obligatoires fixées par l'arrêté du 19 novembre 2019 portant approbation de la convention type entre l'Etat et les établissements d'enseignement ou les associations agréés prévue à l'article 2 du décret n°2005-1225 du 29 septembre 2005 modifié instituant une aide au financement de la formation continue et à la sécurité routière

- 1200.00€ PERMIS 1€ PAR JOUR, les leçons de conduite ne pourront débuter qu'après le versement de la banque.
645.00€ en 2x 322.50€ à la signature du contrat puis mois suivant.

.